

2- Concernant les espaces sites et itinéraires (ESI) inscrits au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et les unités paysagères

Des Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) inscrits au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) sont présents sur la commune de Sigoyer (Cf. pièce jointe). La modification du PLU n'altèrera pas la pratique des activités de pleine nature sur les sites et itinéraires identifiés au Plan.

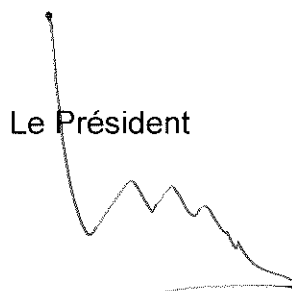
Enfin, la Commune de Sigoyer fait partie de l'unité paysagère n°6 « Le Bassin de Gap » de l'Atlas des paysages départementaux. À ce titre, les futurs projets s'attacheront à suivre ses préconisations en mettant en valeur les paysages des routes. Les abords seront traités avec des alignements d'arbres et un choix de mobilier de protection préférant le bois. Les tracés et les profils des voiries suivront au mieux le relief limitant ainsi les terrassements.

Je vous remercie de prendre en compte ces observations.

Les services départementaux restent à votre disposition afin d'évoquer plus en détail l'ensemble de ces points et vous apporter tout complément éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Jean-Marie BERNARD